

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant CATHY GAUDET	Numéro de permis 2018963	Date d'inspection Le 08 août 2023	
Nom de l'établissement Garderie les petits amis de Cathy		Numéro de téléphone (506) 387-5812	
Adresse 241 rue Bédard Dieppe NB E1A 0H1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Stephanie Hickey		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La mentor en assurance de la qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance. L'éducateur avise la mentor en assurance de la qualité que la garderie est fermée depuis deux jours parce que l'éducateur est malade.
Une autre visite sera cédule a une date ultérieure.

original signé par
Stephanie Hickey

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 02 août 2023

Date

original signé par
Cathy Gaudet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 02 août 2023

Date